

L'orateur s'arrête ensuite sur les apparences qui annoncent en général la chute prochaine d'un état. „ Car il en est, dit-il, du corps politique comme du corps physique. La destruction de l'un & de l'autre est précédée „ par de marques certaines de défaillance „ & de mort. Si l'on voit les grands crimes „ se montrer chez une nation avec morgue „ & audace ; si l'ordre & la décence font l'objet du mépris ; si les brigands & les fourbes y tiennent des rangs d'honneur, affrontent les loix & toutes les regles de justice ; „ s'il s'y élève des factions & des partis, qui „ se propagent par la séduction, l'artifice ou „ la violence ; si le luxe & la dissipation gagnent les citoyens de toutes les classes ; si „ la fureur du jeu, la gourmandise, la luxure „ infecte les grands, l'oïiveté, l'ivrognerie „ & une ignorante incréduité, corrompt les „ petits ; si avec tout cela la vertu & la sagesse deviennent un objet de dérision ; si „ les temples sont déserts, ou même profanés (a), le culte de Dieu négligé & mé-

(a) Ordinairement la profanation, au moins publique & autorisée, suit l'arrêt déjà prononcé. Il paroît qu'elle n'est pas compatible avec la situation d'un peuple policé & d'un état qui existe encore d'une maniere quelconque. L'apostasie des cœurs & des esprits précède celle qui se manifeste dans les murs & entre les autels du temple. *Non erit ejus populus qui eum negaturus est. . . . Et finis ejus vastitas. . . . Et erit in templo abominatio desolationis.* Dan. 9.